

LE CANNABIS : CAUSE OU CONSEQUENCE D'UNE DEMOTIVATION SCOLAIRE ?



France Baie

ANALYSE UFAPEC
SEPTEMBRE 2016 | 17.16



Résumé :

En Belgique, une grande proportion de jeunes consomme du cannabis (1 jeune sur 4) de manière épisodique ou de manière régulière. Quel rapport et quelle incidence cette consommation a-t-elle sur la scolarité de nos enfants? Est-ce la consommation du cannabis qui provoque la démotivation scolaire ou la démotivation scolaire qui pousse le jeune à consommer du cannabis? Ou est-ce encore plus complexe que cela?...

Après avoir défini le produit et ses effets, nous ferons le point sur ce qu'il y a lieu de faire en matière de prévention.

Mots-clés : cannabis, consommation, assuétude, drogue, échec, décrochage scolaire, scolarité, démotivation scolaire, usage, abus, dépendance, tétrahydrocannabinol, marijuana, ganja, herbe, beuh, résine, haschisch, hasch, shit, bédo, chichon, space-cake, rituel social, dépression, mal-être, problème, pression scolaire, décompression, relaxation, dialogue, projet d'établissement, directions, enseignants, parents, prévention.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

De nombreux jeunes fument le cannabis, c'est une réalité. Afin de mieux comprendre cette consommation, nous désirons ici définir le produit, ses effets, mais également nous poser la question de son rapport et de son incidence sur la scolarité de nos enfants.

En interrogeant, Christophe Thoreau, directeur de l'asbl "Trempline"¹, l'UFAPEC s'est tournée volontairement vers un homme de terrain qui a pu pointer avec nous la prévention en milieu scolaire et au niveau familial comme de véritables enjeux de société.

Le cannabis, c'est quoi?

Le cannabis a été cultivé depuis des siècles et des siècles pour ses qualités horticoles et ses effets psychotropes². "Comme psychotrope, son utilisation est attestée en Chine depuis au moins 2700 avant Jésus-Christ !"³

"Le cannabis est en fait une plante qui tire son origine du chanvre *Cannabissativa*. Modifiée par de nombreuses actions humaines, cette plante, rend après floraison une substance blanche appelée tétrahydrocannabinol (THC : psychotrope chimique delta-9-tétrahydrocannabinol). Ce dernier est responsable des effets psychoactifs de la plante et c'est de ce fait, donne le statut de « stupéfiant » au cannabis. La concentration de THC est très variable selon la manière de la faire pousser et la provenance du produit"⁴.

¹ Asbl situé à Châtelet dont l'objectif est de faire de la prévention, de traiter les personnes dépendantes (et leur entourage) et de leur permettre de (re)trouver leur place dans la société. Interview de Christophe Thoreau réalisée le 17 juin 2016.

² Un psychotrope est une substance qui agit principalement sur l'état du système nerveux central en y modifiant certains processus biochimiques et physiologiques cérébraux, sans préjuger de sa capacité à induire des phénomènes de dépendance, ni de son éventuelle toxicité¹. En altérant de la sorte les fonctions du cerveau, un psychotrope induit des modifications de la perception, des sensations, de l'humeur, de la conscience (états modifiés de conscience) ou d'autres fonctions psychologiques et comportementales. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Psychotrope> - lien vérifié le 23 juin 2016.

³ http://www.modusvivendi-be.org/IMG/pdf/bro_cannabis-2.pdf - lien vérifié le 28 juin 2016

⁴ <http://www.drogues-dependance.fr/cannabis.html> - lien vérifié le 13 juin 2016

A quoi ça ressemble le Cannabis ?

"L'herbe"⁵ (marijuana, ganja, beuh...)

Ce sont les feuilles, tiges et sommités fleuries, simplement séchées et qui constituent un bourgeon. Une fois bien sèche, la plante s'effrite pour venir se mélanger avec du tabac la plupart du temps. Le plus souvent roulées en cigarette et de forme conique (plus souvent appelé « joint », « pétard », « marie jeanne »...).

La résine⁶ (haschisch, hasch, shit, bédo, chichon...)

Obtenue à partir des extrémités fleuries de la plante. La résine se présente sous la forme de plaques compressées, barrettes de couleur verte, brune ou jaune selon les régions de production et selon de quoi est composé le produit. Comme l'herbe, elle se fume généralement mélangée à du tabac : « le joint ». Le haschich peut être coupé avec du henné, du cirage, de la paraffine, ou d'autres substances plus ou moins toxiques et dangereuses pour la santé.

L'huile de cannabis

C'est une préparation beaucoup plus concentrée en principe actif (donc en THC), consommée généralement au moyen d'une pipe ou d'un « bang »⁷. Son usage est assez peu répandu. Les utilisateurs peuvent mélanger la marijuana dans les aliments (comestibles), comme les brownies, cookies, ou des bonbons etc..."⁸

N.B : « Le cannabis peut être incorporé à la nourriture (space-cake, thé, ...). Les effets sont plus imprévisibles que lorsque le cannabis est fumé, car le consommateur n'a aucune idée de la dose ingérée »⁹.

Consommer du cannabis, est-ce fréquent ?

Consommer du cannabis, est-ce un acte banal ? Il semble que cette substance soit fréquemment consommée chez les jeunes. Le « Flash Eurobaromètre 401 Young people and drugs »¹⁰, publié en août 2014, a permis d'appréhender l'attitude des

⁵ Sa teneur moyenne en THC est de 2 à 10%. - <http://www.infordrogues.be/index.php/produits/cannabis-marijuana-a-haschich?id=133> – lien vérifié le 28 juin 2016

⁶ Sa concentration moyenne en THC est de 5 à 25% - Idem.

⁷ Le "Bang" est un objet utilisé pour inhaler de la fumée de cannabis après qu'elle soit passée dans de l'eau. Egalement dénommé "pipe à eau", ou "douille", il comprend un tube principal, qui va permettre d'inhaler, un tube secondaire qui communique avec le bas du tube principal, et une douille, petit réceptacle destiné à recevoir le cannabis (sous forme d'herbe en général).

<http://www.doctissimo.fr/html/dossiers/drogues/cannabis/14169-bangs-augmentent-toxicite-cannabis.htm> - lien vérifié le 23 juin 2016.

⁸ <http://www.drogues-dependance.fr/cannabis.html> - lien vérifié le 13 juin 2016

⁹ <http://www.infordrogues.be/index.php/produits/cannabis-marijuana-a-haschich?id=133>- lien vérifié le 28 juin 2016

¹⁰ http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_401_present_en.pdf - lien vérifié le 20 juin 2016

jeunes par rapport aux drogues ainsi que l'évolution de la consommation de certaines substances. Au total, un échantillon de 13.128 jeunes âgés de 15 à 24 ans en provenance des 28 pays membres de l'Union Européenne a été interrogé, généralement à hauteur de 500 répondants par pays.

« L'enquête réalisée en 2014 révèle que 26 % des Belges de 15 à 24 ans interrogés ont déclaré avoir consommé au moins une fois du cannabis au cours de leur vie, tandis que l'usage récent (12 derniers mois) s'élève à 13 %, et l'usage actuel (30 derniers jours) à 5%.¹¹

Rituel social

Le plus souvent, les jeunes le fument comme on se passe un calumet de la paix. C'est l'aspect convivial et décontractant qui est particulièrement apprécié.

« Il est important de souligner que, dans bien des cas, le rituel social qui accompagne la consommation du cannabis (le groupe se passe le joint...) est tout aussi apprécié et recherché que les effets du produit en tant que tels. Le cannabis étant illicite, son usage expose non seulement à des poursuites judiciaires (voir l'article "Drogues et Lois"¹²), mais aussi à des contacts avec le "milieu" pour s'approvisionner.»¹³

Se passer le joint, c'est aussi, pour certains ados, adhérer à une musique (celle de Bob Marley et tous les nouveaux reggae men), à un courant de pensée, à un courant esthétique et spirituel... C'est s'imprégner des thèmes de chanteurs et paroliers célèbres appelant à l'amour et à la révolte, c'est adopter la "Peace attitude" dont les ados sont friands, c'est aussi rejeter les règles matérialistes de notre société. Bob Marley a toujours autant de succès chez les jeunes ! "Bob Marley, les rastas, le reggae et le cannabis deviennent des symboles de la libération, du progrès social, du retour aux sources africaines de l'humanité, et d'une nouvelle spiritualité détachée des contraintes matérielles de l'Occident".¹⁴

Question de « classes sociales » ?

Y a-t-il une incidence entre le milieu social et la consommation de cannabis ? Nous avons posé cette question à Christophe Thoreau qui nous a répondu d'emblée : " Le cannabis est consommé partout, dans toutes écoles, dans tous les milieux". Par rapport à notre question, il nous a expliqué que ce qui était surtout important, c'était de savoir comment les jeunes sont armés pour se poser les bonnes questions par rapport à leur consommation ?

¹¹ http://eurotox.org/wp/wp-content/uploads/Eurotox2015_Usage_drogues.pdf - lien vérifié le 20 juin 2016

¹² <http://www.jeminforme.be/sante-drogues/drogues/reglementation-belge-sur-les-drogues> - lien vérifié le 13 juin 2016

¹³ <http://www.infordrogues.be/index.php/produits/cannabis-marijuana-a-haschich> -lien vérifié le 1er juin 2016

¹⁴ <https://www.santenatureinnovation.com/bob-marley-et-la-folle-histoire-du-cannabis/> - lien vérifié le 1er juillet 2016

Pour lui, "il est clair que dans les milieux où on peut parler de la consommation, de ses dangers potentiels, de son sens, où il peut y avoir un dialogue entre le jeune et un adulte de référence (pas nécessairement les parents), on donne la possibilité au jeune de se questionner et donc de faire des choix ! Dans les milieux plus précarisés, où le jeune aura peut-être moins de stimulés d'adultes pour discuter de cela, le risque d'une consommation plus problématique sera plus importante". Selon Christophe Thoreau, ce n'est pas la question du produit qui est importante, c'est la question du dialogue (permis, possible, tabou ou exclu) qui est fondamentale !

Le cannabis et ses effets

Le cannabis a des effets variables selon la personnalité du consommateur, le dosage en substances actives, la personnalité et la condition physique du consommateur, l'environnement dans lequel se réalise la consommation... Généralement, le cannabis procure un sentiment de bien-être et stimule l'imagination (des associations d'idées diverses et variées se présentent à l'esprit), amplifie l'humeur, la perception sensorielle de la musique et des couleurs, provoque un état de bien-être et d'euphorie (une ivresse agréable), une désinhibition... Mais existent-ils d'autres effets secondaires plus pervers ?

Infor Drogues¹⁵ énumère certains effets secondaires qui pourraient avoir une incidence sur la scolarité des enfants:

- « Perte temporaire de mémoire.
- Diminution de la concentration (ex: le sujet répond avec retard aux questions qui lui sont posées).
- Troubles du mouvement, vertiges, détente musculaire, parfois somnolence.
- Hallucinations possible (en cas de prise rapide d'une quantité élevée de THC, notamment avec l'huile).
- Sécheresse de la bouche, blanc de l'oeil rougi.
- Hypoglycémie: diminution du niveau de glucose dans le sang, ce qui est responsable de la sensation de faim après la consommation.
- Modification du rythme cardiaque et de la pression artérielle.

Le cannabis ralentit le rythme général et augmente le temps de réaction. »¹⁶

Puisque l'on parle des effets du cannabis, nous ne pouvons faire l'impasse de parler d'un des risques qui fait horriblement peur aux parents : la schizophrénie¹⁷. En cette matière, il nous semble important d'informer, de relativiser et de rassurer. "Le

¹⁵ <http://www.infordrogues.be/> - lien vérifié le 13 juin 2016

¹⁶ <http://www.infordrogues.be/index.php/produits/cannabis-marijuana-a-haschich?id=133#effets> – lien vérifié le 13 juin 2016

¹⁷ La schizophrénie est un trouble mental sévère et chronique appartenant à la classe des troubles psychotiques. Les symptômes les plus fréquents en sont une altération du processus sensoriel (hallucination) et du fonctionnement de la pensée (idées de référence, délire). La personne atteinte de schizophrénie entend des voix qui la critiquent ou commentent ses actions.
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Schizophr%C3%A9nie> – lien vérifié le 23 juin 2016

cannabis ne rend pas schizophrène. Par contre, chez les personnes présentant une fragilité psychologique, il peut (mais c'est rare), même à faible dose, contribuer au déclenchement d'une maladie mentale (par exemple une schizophrénie) chez une personne qui a un "terreau favorable" à cette maladie".¹⁸

« Un joint est fumé en quelques minutes et les effets durent en général de 2 à 4 heures, selon la dose et la qualité du produit »¹⁹. Son usage modéré apparaît relativement inoffensif du point de vue de la toxicomanie. Toutefois, il peut arriver que le consommateur fasse un mauvais voyage accompagné d'angoisse ou d'hallucinations désagréables. Comme pour toutes les drogues, sa consommation abusive est le signe d'un mal-être ou de problèmes. Les jeunes l'utilisent souvent pour décompresser, se relaxer.

Il semble donc que le cannabis est peu compatible avec toutes les activités demandant de la concentration ou des réactions précises.

De nombreux enseignants se plaignent d'avoir des élèves amorphes, lymphatiques en classe notamment à cause du cannabis. C'est un réel problème !

Mémoire perturbée ?

Selon le psychiatre Patrick Lemoine²⁰ : « Il est également démontré que les adolescents consommateurs réguliers de haschich deviennent moins intelligents que les autres une fois devenus adultes. La mémoire à court terme est durablement et intensément perturbée chez l'adolescent qui consomme régulièrement. L'usage du cannabis provoque un désintérêt pour les études, des échecs scolaires, un arrêt du cursus scolaire... Heureusement, à ce stade et dans ce domaine, contrairement à la psychose qui est définitive, le cannabis ne crée pas d'altérations irréversibles. Dépendance, isolement et retrait social sont aussi constatés chez les plus gros consommateurs. La ligne rouge est franchie quand les jeunes se mettent à fumer seuls. La conséquence du retrait social, de la démotivation, de l'échec scolaire et professionnel est évidemment le syndrome dépressif que l'on voit régulièrement apparaître .»²¹

¹⁸ http://www.modusvivendi-be.org/IMG/pdf/bro_cannabis-2.pdf - lien vérifié le 28 juin 2016

¹⁹ <http://www.infodrogues.be/index.php/produits/cannabis-marijuana-a-haschich?> – lien vérifié le 28 août 2016

²⁰ Le docteur Patrick Lemoine est psychiatre, docteur en neurosciences, ancien praticien hospitalier et directeur d'enseignement clinique à l'université Claude Bernard de Lyon. Il est actuellement le directeur médical international de la Division psychiatrique du groupe de cliniques ORPEA-Clinea. Spécialiste du sommeil, il a publié de nombreux ouvrages consacrés au sommeil et à ses troubles, à l'anxiété et au sevrage des médicaments.- <http://www.marabout.com/dr-patrick-lemoine> -lien vérifié le 23 juin 2016.

²¹ http://www.lemonde.fr/sciences/article/2013/06/10/shit-le-bien-nomme-cannabis_3427408_1650684.html#wky0pxdvK39A3ZXL.99 – lien vérifié le 13 juin 2016

Quand faut-il tirer la sonnette d'alarme?

Comme Patrick Lemoine, Christophe Thoreau met le curseur sur le type d'usage. Selon lui, quand l'usage est "récréatif" et occasionnel, la consommation de cannabis n'est pas trop inquiétante, même si l'usage n'est pas anodin ! "Consommer du cannabis n'est pas un acte anodin, mais fort heureusement sur les 26 % de jeunes qui ont consommé, il y a une toute petite partie qui vont continuer et une infime partie qui risque de tomber dans une dépendance (que cela soit ce produit-là ou une drogue considérée comme une drogue dure - héroïne, cocaïne, etc.)".

La consommation régulière de cannabis qui débute avant que le cerveau ne soit complètement formé (avant 17-18 ans) n'est évidemment pas idéale d'un point de vue cognitif, neurologique et physiologique.

Selon Christophe Thoreau, quand il y a dépendance, c'est-à-dire quand le jeune fume plusieurs fois par jour (avant d'aller à l'école, à midi, après l'école, en soirée...) et tous les jours, s'il est en rupture familiale, sociale, scolaire, s'il arrête toutes ses activités (sport, mouvement de jeunesse,...), s'il se coupe de ses copains, s'il s'isole, s'il décroche complètement au niveau scolaire, etc., cela veut dire que le produit a pris trop de place !

L'œuf ou la poule ?

Pour mieux cerner cette consommation et son impact sur la scolarité des jeunes, l'UFAPEC s'est tournée encore vers notre spécialiste en prévention. Comme dans l'histoire de l'œuf et de la poule, il nous semble intéressant de nous poser la question suivante : "Est-ce la consommation du cannabis qui provoque la démotivation scolaire ou la démotivation scolaire qui pousse le jeune à consommer du cannabis ?"

Christophe Thoreau nous répond : " Cela peut être les deux, il n'y a pas de vérité mathématique à ce sujet ! Pour répondre à cette question, il faut travailler avec le triangle d'Olivenstein²² qui dit que pour comprendre la consommation et donc pour faire également de la prévention il faut considérer le jeune en s'interrogeant sur sa personnalité, sur le produit et sur l'environnement familial et social dans lequel le jeune vit". A notre question, il n'y aurait donc pas de réponse unique ! La prévention en milieu scolaire permettrait de comprendre quels sont les éléments déclencheurs d'une consommation et donnerait également la possibilité de cerner et de contrer un facteur potentiel de l'échec ou de la démotivation scolaire.

²² Le triangle multifactoriel élaboré par le psychiatre français Olivenstein (spécialisé dans le traitement de la toxicomanie) est un outil qui permet d'appréhender la consommation des produits (au sens large, c'est-à-dire, les produits avec et sans toxiques) dans une vision globale en tenant compte, à la fois de l'individu qui consomme et de ses caractéristiques personnelles, de la nature du produit et enfin du contexte dans lequel cette consommation a lieu. <http://www.reseualto.be/wp-content/uploads/2014/01/Le-patient-toxicomane-le-produit-et-l%E2%80%99environnement-%E2%80%93-O.-De-Cock.pdf> – lien vérifié le 20 juin 2016

Comment faire de la prévention dans les écoles ?

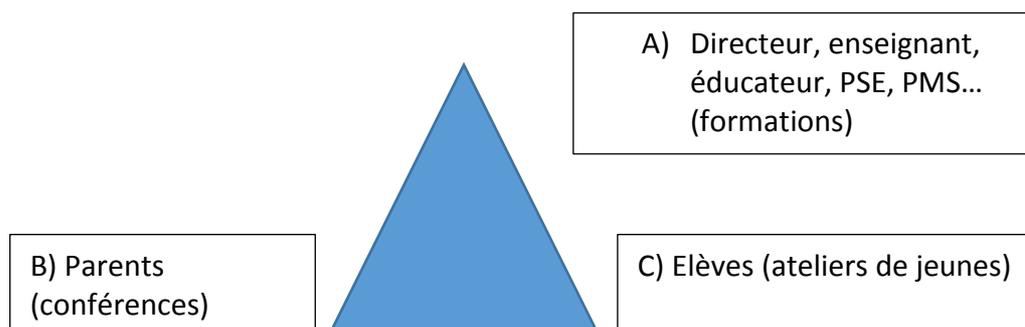
L'avis des professionnels du monde des assuétudes fait l'unanimité quant à la manière de faire de la prévention chez les jeunes. Pour eux, il ne faut pas faire de la prévention en parlant longuement des produits, car il y a un effet pervers à cette démarche, cela risque, en effet, de créer une stimulation auprès des adolescents pour goûter les produits. Les professionnels de la prévention reprochent aussi aux écoles d'appeler la police pour faire une présentation des produits ou pour coincer certains consommateurs. Pour Trempline, ce n'est pas le bon angle d'attaque ! L'école est un milieu de vie, de confiance... L'intervention de la police au sein de l'école peut en effet avoir pour conséquence de rompre la confiance entre le corps enseignant et les jeunes, insérer de la terreur en cas de fouille... L'arrestation des élèves coincés et ensuite libérés, revenants comme des "kings" à l'école peut également avoir un effet pervers.

Mieux que l'intervention en force, il faut pouvoir dialoguer sur le sens de la consommation avec les jeunes. "Que l'on soit enseignant, parent, éducateur, PMS, psychologue, adulte de référence... il faut pouvoir dialoguer avec les jeunes au sujet de la consommation du cannabis sans diaboliser ni banaliser ! ", explique Christophe Thoreau.

Les questions essentielles à se poser et à poser aux jeunes sont de ce type :

"Quel est le sens de la consommation ?" "Comment se sent le jeune qui consomme ?" "Quel est l'estime qu'il a de lui-même ?" Comment prend-t-il du plaisir ?" "Comment arrive-t-il à dire non à l'influence des copains ?" "Comment peut-on aider le jeune à verbaliser peut-être un certain mal-être ?" "Comment se sent-il à l'école ?", "Comment se sent-il par rapport à la pression scolaire ?"

Christophe Thoreau affirme qu'il est important de jouer sur le triangle éducatif pour toucher et informer de manière cohérente les différents acteurs (A-B-C) et de travailler aussi sur les **représentations** que l'on a du produit (ex. : si les parents ou les enseignants ont peur du produit et que les jeunes le sentent, ils ratent une possibilité de dialoguer avec les jeunes). Il est important également d'aborder avec les acteurs les différentes formes d'**usage** (usage récréatif ou inquiétant : fumer un pétard après une réunion scoute a-t-il le même sens pour le jeune que fumer du cannabis seul dans sa chambre ?). Il faut pouvoir préciser le public, le sens de la consommation et de quoi on parle. S'agit-il d'un abus, d'une dépendance ou d'une toxicomanie ?



Pour Christophe Thoreau, une prévention réussie en milieu scolaire devrait s'inspirer des "cellules bien-être"²³ qui ont été mises en place de manière pilote dans les écoles. Le principe fondateur de ces cellules est de relier les différents acteurs, de veiller à la cohérence des différentes interventions en articulant celles-ci sur base des spécificités de chaque partenaire.

Une bonne prévention émane d'un projet réfléchi où tous les partenaires éducatifs sont acteurs où on considère l'individu dans sa globalité en touchant tous les aspects de la vie de l'élève "un jeune n'est jamais uniquement un « drogué », un « décrocheur », « un violent » ; il ne peut être réduit à une seule de ces dérivées, car il présente, parallèlement, des qualités ou compétences qui méritent d'être relevées et mises en lien "²⁴.

"Une école qui nous appelle juste après avoir découvert une consommation de cannabis et qui désire que nous intervenions pour faire de la prévention avec les jeunes se donne souvent bonne conscience, elle essaie de sauver son image ! Nous préférons que la demande vienne d'un projet, d'une demande où tous les acteurs sont concernés ! " affirme encore Christophe Thoreau.

Le projet d'établissement, ici, a aussi toute sa raison d'être.

Intervention parentale

La prévention en matière d'assuétudes appartient à tout à chacun, n'appartient pas seulement aux spécialistes. C'est donc au niveau familial que beaucoup de choses se jouent aussi ! Christophe Thoreau lance ici un appel, car il pense que la prévention est un enjeu de société important : « La question des drogues n'est pas l'affaire que des spécialistes. S'il-vous-plaît, en tant que parents, ne croyez pas que vous n'êtes pas capables d'en parler. Vous êtes capables d'amorcer un débat, dites à votre enfant que vous vous inquiétez pour lui, poser lui des limites, garder le lien, parler moins du produit que du sens de la consommation, garder le dialogue avec vos enfants sans diaboliser ni banaliser ! "

Conclusion

La question du rapport et de l'incidence de la consommation du cannabis sur la scolarité est une question hautement complexe. Nous venons de voir que pour comprendre ce rapport, il faut faire un examen multi-factoriel de la situation et

²³ <http://www.enseignement.be/index.php/index.php?page=26609&navi=4048> – lien vérifié le 23 juin 2016
La "cellule bien-être" est composée, sans exclusion d'autres partenaires ou personnes ressources, de l'ensemble des acteurs de 1^{ère} ligne (chefs d'établissements, enseignants, éducateurs, membres des équipes des CPMS et des Services PSE,...) qui se concerteront régulièrement afin d'aider le chef d'établissement scolaire à définir les lignes de force de son école en la matière. Elle aura entre autres pour rôle de « dynamiser » la Promotion du Bien-être dans le temps et l'espace scolaires, d'identifier les ressources internes et de déterminer les services de 2^{ème} ligne et les services « extérieurs » auxquels faire appel. Ces services pourraient être partie prenante de la cellule le temps de leur intervention...

²⁴ Idem.

considérer le jeune en s'interrogeant sur sa personnalité, sur le produit et sur l'environnement familial et social dans lequel il vit. A notre question, il n'y aurait donc pas de réponse unique ! La prévention en milieu scolaire permettrait de comprendre quels sont les éléments déclencheurs d'une consommation et donnerait également la possibilité de cerner et de contrer un facteur potentiel de l'échec ou de la démotivation scolaire.

Nous avons vu que dans les milieux où on peut échanger à propos de la consommation, de ses dangers potentiels, de son sens; où il peut y avoir un dialogue entre le jeune et un adulte de référence (pas nécessairement les parents), on donne la possibilité au jeune de se questionner et donc de faire des choix!

Grâce à l'apport de notre spécialiste en assuétudes, Christophe Thoreau, directeur de l'asbl "Trempline", nous avons également vu combien la prévention en milieu scolaire mais aussi au niveau familial est essentielle et est un enjeu de société capital. A ce propos, l'UFAPEC pense qu'il serait intéressant d'axer les subsides concernant les assuétudes moins sur la répression que sur la prévention.

Au niveau scolaire, nous avons vu combien il était intéressant de proposer une même approche aux différents acteurs de l'école (Corps enseignant- Parents-Jeunes) et ne pas s'épancher nécessairement trop sur les produits, mais plutôt sur les représentations, le type d'usage et le sens de la consommation. Il est également intéressant pour faire une bonne prévention en milieu scolaire de travailler sur un projet (ex: projet d'établissement). Pour Christophe Thoreau, une prévention réussie en milieu scolaire devrait s'inspirer des "cellules bien-être"²⁵ qui ont été mises en place de manière pilote dans les écoles. Le principe fondateur de ces cellules est de relier les différents acteurs, de veiller à la cohérence des différentes interventions en articulant celles-ci sur base des spécificités de chaque partenaire. A ce propos, l'UFAPEC se demande s'il ne serait pas judicieux de revenir à la mise en place de ces cellules.

Au niveau familial, nous avons vu que la prévention n'est pas l'affaire que des spécialistes mais aussi l'affaire des parents. Garder vaillle que vaillle le dialogue avec les adolescents est un défi important.

Retenons ici la phrase emblématique de Christophe Thoreau : " Il faut dialoguer avec les jeunes sur les assuétudes sans jamais banaliser ni diaboliser" !

En tant qu'association d'éducation permanente, l'UFAPEC désire informer les parents, mais aussi les soutenir dans leur dialogue parents-enfants.

²⁵ <http://www.enseignement.be/index.php/index.php?page=26609&navi=4048> – lien vérifié le 23 juin 2016
La "cellule bien-être" est composée, sans exclure d'autres partenaires ou personnes ressources, de l'ensemble des acteurs de 1ère ligne (chefs d'établissements, enseignants, éducateurs, membres des équipes des CPMS et des Services PSE,...) qui se concerteront régulièrement afin d'aider le chef d'établissement scolaire à définir les lignes de force de son école en la matière. Elle aura entre autres pour rôle de « dynamiser » la Promotion du Bien-être dans le temps et l'espace scolaires, d'identifier les ressources internes et de déterminer les services de 2ème ligne et les services « extérieurs » auxquels faire appel. Ces services pourraient être partie prenante de la cellule le temps de leur intervention...



L'objectif de tout parent est sans nul doute de pouvoir amener ses enfants à devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. L'émancipation, l'autonomie de la personne de l'élève mais aussi la capacité critique par rapport à la consommation des assuétudes rejoint notre espérance à tous de voir dans nos enfants de futurs "hommes et femmes debout".